

Rédiger une procédure d'évacuation

Les consignes de sécurité concernant l'incendie dans un établissement font partie intégrante des mesures de prévention à mettre en place par l'employeur. Une procédure incluant la fonction de chacun et sa formation doit être rédigée et mise en place afin que l'application des consignes devienne un réflexe. (Code du travail Articles R.4227-28 & R.4227-38)



Cette formation permet de rédiger votre procédure et de fixer les axes d'amélioration permettant de rendre l'évacuation efficiente.

Programme

THÉORIE :

- **L'évacuation :**
 - Les principes d'évacuation générale
 - Les différents rôles des chargés d'évacuation
 - La signalisation, le balisage
 - Le point de rassemblement
- **L'alarme et l'alerte**
- **La distribution des rôles**
- **Cas particuliers :**
 - Le feu est plus rapide que vous
 - Les fumées vous empêchent d'évacuer
 - Le cas des personnes à mobilité réduite
- **Les Espaces d'Attentes Sécurisés (EAS)** dans les ERP
- **Le plan d'organisation d'évacuation**
- **Les consignes d'évacuation**
- **La réalisation d'exercice d'évacuation**

PRATIQUE :

- **Visite de l'établissement** avec reconnaissance des moyens de secours, des consignes, des itinéraires d'évacuation et des points de rassemblements

Durée

7 heures

Effectif

De 2 à 10 personnes

Lieu

En intra entreprises

Sanction de stage

Attestation de présence au stage

Objectifs pédagogiques

- **Connaître** la conduite à tenir en cas d'évacuation
- **Définir** les cheminements et les points de rassemblement
- **Organiser** une évacuation en sécurité
- **Rédiger** un plan d'organisation d'évacuation

Public

Personne(s) désignée(s) par le responsable de l'établissement en charge d'organiser l'évacuation

Tarif

Nous consulter



contact@prevacteur.fr



<http://www.prevacteur.fr>

